Lévitique 25

Französische Darby-Übersetzung

1 Et l'Éternel parla à Moïse, sur la montagne de Sinaï, disant: **2** Parle aux fils d'Israël, et dis-leur: Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, le pays célébrera un sabbat à l'Éternel. **3** Pendant six ans tu sèmeras ton champ, et pendant six ans tu tailleras ta vigne, et tu en recueilleras le rapport; **4** et la septième année, il y aura un sabbat de repos pour le pays, un sabbat consacré à l'Éternel: tu ne sèmeras pas ton champ, et tu ne tailleras pas ta vigne. **5** Tu ne moissonneras pas ce qui vient de soi-même de ta moisson précédente, et tu ne vendangeras pas les grappes de ta vigne non taillée: ce sera une année de repos pour le pays. **6** Et le sabbat du pays vous servira de nourriture, à toi, et à ton serviteur, et à ta servante, et à ton homme à gages et à ton hôte qui séjournent chez toi, **7** et à ton bétail et aux animaux qui seront dans ton pays: tout son rapport servira de nourriture.

8 Et tu compteras sept sabbats d'années, sept fois sept ans; et les jours de ces sept sabbats d'années te feront quarante-neuf ans. **9** Et, au septième mois, le dixième jour du mois, tu feras passer le son bruyant de la trompette; le jour des propitiations, vous ferez passer la trompette par tout votre pays; **10** et vous sanctifierez l'année de l'an cinquantième, et vous publierez la liberté dans le pays à tous ses habitants: ce sera pour vous un jubilé; vous retournerez chacun dans sa possession, et vous retournerez chacun à sa famille. **11** Cette année de l'an cinquantième sera pour vous un jubilé: vous ne sèmerez pas, et vous ne moissonnerez pas ce qui vient de soi-même, et vous ne vendangerez pas la vigne non taillée; **12** car c'est le Jubilé: il vous sera saint; vous mangerez en l'y prenant ce que le champ rapportera. **13** En cette année du Jubilé, vous retournerez chacun dans sa possession. **14** Et si vous vendez quelque chose à votre prochain, ou si vous achetez de la main de votre prochain, que nul ne fasse tort à son frère. **15** Tu achèteras de ton prochain d'après le nombre des années depuis le Jubilé; il te vendra d'après le nombre des années de rapport. **16** A proportion que le nombre des années sera grand, tu augmenteras le prix; et à proportion que le nombre des années sera petit, tu diminueras le prix, car c'est le nombre des récoltes qu'il te vend. **17** Et nul de vous ne fera tort à son prochain, et tu craindras ton Dieu, car moi, je suis l'Éternel, votre Dieu. **18** Et vous pratiquerez mes statuts, et vous garderez mes ordonnances, et vous les pratiquerez, et ainsi vous habiterez dans le pays en sécurité; **19** et le pays vous donnera son fruit, et vous mangerez à rassasiement, et vous l'habiterez en sécurité. **20** Et si vous dites: Que mangerons-nous la septième année; voici, nous ne semons pas, et nous ne recueillons pas nos produits? **21** je commanderai que ma bénédiction soit sur vous en la sixième année, et elle donnera le produit de trois ans. **22** Et vous sèmerez la huitième année et vous mangerez du vieux produit, jusqu'à la neuvième année; jusqu'à ce que son produit soit venu, vous mangerez le vieux.

23 Et le pays ne se vendra pas à perpétuité, car le pays est à moi; car vous, vous êtes chez moi comme des étrangers et comme des hôtes. **24** Et dans tout le pays de votre possession, vous donnerez le droit de rachat pour la terre. **25** Si ton frère est devenu pauvre, et vend une partie de sa possession, alors que celui qui a le droit de rachat, son plus proche parent, vienne et rachète la chose vendue par son frère. **26** Mais si un homme n'a personne qui ait le droit de rachat, et que sa main ait acquis et trouvé suffisamment de quoi faire son rachat, **27** il comptera les années depuis sa vente, et restituera le surplus à celui à qui il avait vendu, et il retournera dans sa possession. **28** Et si sa main n'a pas trouvé suffisamment de quoi lui rendre, la chose vendue restera en la main de celui qui l'aura achetée, jusqu'à l'année du Jubilé: la chose vendue sera libérée au Jubilé, et le vendeur rentrera dans sa possession. **29** Et si quelqu'un a vendu une maison d'habitation dans une ville murée, il aura son droit de rachat jusqu'à la fin de l'année de sa vente: son droit de rachat subsistera une année entière; **30** mais si elle n'est pas rachetée avant que l'année entière soit accomplie, la maison qui est dans la ville murée restera définitivement à l'acheteur, en ses générations; elle ne sera pas libérée au Jubilé. **31** Mais les maisons des villages qui n'ont pas de murs tout autour, seront considérées comme des champs du pays; il y aura droit de rachat pour elles, et elles seront libérées au Jubilé. **32** Et quant aux villes des

Druckausgabe erzeugt am 07.08.2025 auf bibelkommentare.de

Lévites et aux maisons des villes de leur possession, les Lévites auront un droit perpétuel de rachat. **33** Et si quelqu'un a racheté d'un des Lévites, la maison vendue dans la ville de sa possession sera libérée au Jubilé; car les maisons des villes des Lévites sont leur possession au milieu des fils d'Israël. **34** Et les champs des banlieues de leurs villes ne seront pas vendus, car c'est leur possession à perpétuité. **35** Et si ton frère est devenu pauvre, et que sa main devienne tremblante à côté de toi, tu le soutiendras, étranger ou hôte, afin qu'il vive à côté de toi. **36** Tu ne prendras de lui ni intérêt ni usure; et tu craindras ton Dieu, afin que ton frère vive à côté de toi. **37** Tu ne lui donneras pas ton argent à intérêt, et tu ne lui donneras pas tes vivres à usure. **38** Moi, je suis l'Éternel, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte pour vous donner le pays de Canaan, pour être votre Dieu.

39 Et si ton frère est devenu pauvre à côté de toi, et qu'il se vende à toi, tu ne lui feras pas faire un service d'esclave; **40** il sera avec toi comme un homme à gages et un hôte; il te servira jusqu'à l'année du Jubilé: **41** alors il sortira de chez toi, lui et ses fils avec lui, et il retournera à sa famille, et retournera dans la possession des pères. **42** Car ils sont mes serviteurs, que j'ai fait sortir du pays d'Égypte; ils ne seront pas vendus comme on vend les esclaves. **43** Tu ne domineras pas sur lui avec dureté, et tu craindras ton Dieu. **44** Mais quant à ton serviteur et à ta servante qui seront à toi,... d'entre les nations qui vous environnent, de ceux-là, vous achèterez des serviteurs et des servantes. **45** Et vous en achèterez aussi des fils des étrangers qui séjournent chez vous, et de leurs familles qui sont avec vous, qu'ils engendreront dans votre pays; et ils seront votre possession. **46** Et vous les laisserez en héritage à vos fils après vous, pour qu'ils en aient la possession; vous vous servirez d'eux à toujours; mais quant à vos frères, les fils d'Israël, un homme ne dominera pas avec dureté sur son frère. **47** Et si un étranger ou un homme qui séjourne chez toi s'est enrichi, et que ton frère qui est à côté de lui soit devenu pauvre et se soit vendu à l'étranger qui séjourne chez toi, ou à un homme issu de la famille de l'étranger, **48** -après qu'il se sera vendu, il y aura pour lui droit de rachat; un de ses frères le rachètera; **49** ou son oncle, ou le fils de son oncle le rachètera; ou quelque proche parent de sa famille le rachètera; ou si sa main y peut atteindre, il se rachètera lui-même. **50** Et il comptera avec celui qui l'a acheté, depuis l'année qu'il s'est vendu à lui jusqu'à l'année du Jubilé; et l'argent de son prix sera à raison du nombre des années; il sera chez son maître selon les journées d'un homme à gages. **51** S'il y a encore beaucoup d'années, il restituera le prix de son rachat à raison de celles-ci, sur le prix pour lequel il aura été acheté; **52** et s'il reste peu d'années jusqu'à l'année du Jubilé, il comptera avec lui; à raison du nombre des années, il restituera le prix de son rachat. **53** Il sera chez lui comme un homme à gages, d'année en année; le maître ne dominera pas sur lui avec dureté devant tes yeux. **54** Et s'il n'est racheté par un de ces moyens, il sortira l'année du Jubilé, lui et ses fils avec lui. **55** Car les fils d'Israël me sont serviteurs; ils sont mes serviteurs que j'ai fait sortir du pays d'Égypte. Moi, je suis l'Éternel, votre Dieu.

Druckausgabe erzeugt am 07.08.2025 auf bibelkommentare.de